



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18413>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-18413

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville d'Allauch

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21130002500015

**Ville :** Allauch

**Code postal :** 13190

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_QLzJQ-I2DO](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_QLzJQ-I2DO)

**Identifiant interne de la consultation :** MAPA240004

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Nathalie Cozza

**Adresse mail du contact :** Marchespublics@allauch.com

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses cotraitants (ou équivalent) - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L.21411 à L.21415 et L.21417 à L.214111 du Code de la commande publique et de son respect des obligations induites par les dispositions du Code du travail notamment au regard des articles L. 52121 à L. 521211 concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Déclaration du candidat (imprimé DC2 version 2023) dûment renseignée ou équivalent (En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement). Le candidat peut également utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME) pour présenter sa candidature, en remplacement des formulaires DC1 et DC2. Pour plus

de renseignements sur les conditions de participation, se reporter au règlement de la consultation.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (incluse dans le formulaire DC2). Pour plus de renseignements sur les conditions de participation, se reporter au règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste de références des prestations exécutées de préférence au cours des TROIS (3) dernières années. Pour plus de renseignements sur les conditions de participation, se reporter au règlement de la consultation.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 18/03/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Commune d'Allauch ( pouvoir adjudicateur)

**Critères d'attribution** : NOTATION SUR 100 POINTS, au regard des critères de jugement des offres suivants : LOT 01 : 1) Qualité technique (60 points) 2) prix des prestations (40 points) LOT 02 : 1) Qualité technique et environnementale (50 points) 2) prix des prestations (50 points)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : CONCEPTION ET IMPRESSION DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA VILLE D'ALLAUCH

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79810000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : CONCEPTION ET IMPRESSION DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA VILLE D'ALLAUCH Les supports de communication sont les suivants : BULLETINS D'INFORMATIONS MUNICIPALES, LETTRES DU MAIRE, DEPLIANTS, AFFICHES, LIVRETS, FLYERS, CARTE DE VOEUX, CARTON INVITATION. Les montants MINIMUM et MAXIMUM pour la durée totale de l'accord cadre (euro(s) H.T) sont les suivants : Lot 01 : montant minimum annuel : 2.000,00 euro(s) (H.T.) / montant maximum annuel : 30.000,00 euro(s) (H.T.). Lot 02 : montant minimum annuel : 5.000,00 euro(s) (H.T.) / montant maximum annuel : 70.000,00 euro(s) (H.T.).

**Lieu principal d'exécution du marché** : 13190 ALLAUCH

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Prestations graphiques : création, conception, maquettage et exécution graphique de supports de communication.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 79822500

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 17000 euros

**Lieu d'exécution du lot** : Allauch

- **Description du lot** : Prestations d'impression et de reprographie : Impression, reprographie et façonnage de divers supports de communication

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 79810000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot** : 26000 euros

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1, L.2131-1, R.2123-1 et R.2131-12 du Code de la Commande Publique. Chacun des lots est un accord-cadre à bons de commande, mono attributaire, AVEC MINIMUM et AVEC MAXIMUM (en valeur), conformément aux articles L.2125-1 1°, R. 2162-1, R. 2162-2, R. 2162-4 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Prix révisables. Chaque lot est conclu pour une période initiale de UN (1) AN à compter de la date de sa notification et est renouvelable UNE (1) fois UN (1) AN par reconduction tacite sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder DEUX (2) ans. ECHANTILLONS A REMETTRE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION - LOTS 01 & 02 - A remettre dans les conditions fixées à l'article 2.3 du Règlement de la consultation. Plis à transmettre obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com). Tous les détails de la consultation sont indiqués dans le règlement de la consultation (RC). Le soumissionnaire peut transmettre une copie de sauvegarde dans les conditions fixées au RC. Info négociation : art 3.2 du RC. Critères de jugement des offres et modalités d'analyse des offres : cf. Article 3 du RC

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 14/02/2024